

Période de questions

Séance ordinaire du 4 août 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

| Questions | Réponses | Suivis à faire | État |
|--|---|----------------|------|
| <p><u>Alain Pepin – 234. Montcalm</u></p> <p>Le mercredi 10 juin dernier, la ville a fait parvenir une lettre à la Défense nationale pour les aviser qu'une résolution serait adoptée au prochain conseil du mardi 16 juin pour mettre fin à l'entente avec les cadets. Après les protestations des militaires, des gens d'affaires et d'aviation de Saint-Jean, cette résolution a finalement été retirée de l'ordre du jour. Compte tenu que des effets importants d'une telle décision, qu'est-ce qui a motivé l'envoi de cet avis à l'origine?</p> | <p>Les nombreuses plaintes de citoyens concernant le bruit sont à l'origine de la lettre transmise à l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est)</p> | | Clos |
| <p><u>Gérard C Dubé – 121 rue Rimbaud</u></p> <p>Le maire suppléant a suggéré vendredi dernier d'amorcer des discussions avec la Défense nationale pour mettre en place des mesures d'atténuation de bruit. Toutefois, la ville avait invité la population à une présentation publique le 6 avril 2020 de son plan d'action triennal sur le climat sonore de l'aéroport. Cette présentation a été reportée à cause du COVID. La Défense nationale est un des membres du comité de gestion du climat sonore qui a conçu ce plan d'action. Est-ce que ce plan d'action est toujours valide?</p> | <p>Oui, la Ville a entamé des discussions avec les représentants de l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) pour mettre en place des mesures supplémentaires d'atténuation du bruit.</p> | | Clos |
| <p><u>Guy Langlois – 9, rue Marquette</u></p> <p>Bonjour, ma 1re question = je voudrais savoir pourquoi ma question posée à Mme Dufresne pour l'assemblée du 16 juin n'a pas passé et je voudrais sa réponse. 2e question = qui d'entre vous accepterait qu'un arpenteur délimite votre terrain en utilisant une fausse carte et de fausses cotes? C'est pour moi important.</p> | <p>1) La réponse a déjà été communiquée le 16 juin dernier : « Il est impossible d'adopter la résolution telle que proposée. » / 4 août 2020</p> <p>2) Nous présumons qu'un arpenteur utilise toujours les documents officiels et légaux.</p> | | Clos |
| <p><u>Guy Langlois – 9, rue Marquette</u></p> <p>En 2017 le rapport de l'ingénieur Dupuis a démontré que les cotes et les cartes du gouvernement sont fausses. Le gouvernement a avisé la MRC qu'elle peut modifier la cartographie. Parce que les cotes et les cartes sont fausses les urbanistes qui les utilisent mentent aux citoyens lors qu'ils délimitent leur terrain. Ça permet au gouvernement de voler les citoyens comme Mr St Laurent en 2018 et aux villes d'acquérir des terrains gratuitement des citoyens qui les donnent. Pendant encore combien de temps allez-vous autoriser ça des</p> | <p>Les urbanistes utilisent toujours les documents officiels et légaux.</p> | | Clos |

| Questions | Réponses | Suivis à faire | État |
|---|---|----------------|------|
| urbanistes? | | | |
| <p><u>Jean-Philippe Gervais – 444, rue Champlain</u></p> <p>Outre la réduction de la limite de vitesse à 40 km/h, quelles autres mesures immédiates seront prises en 2020 pour accroître une utilisation citoyenne active et sécuritaire de la rue Champlain entre Loyola et St-Paul? Chaque jour, des cyclistes paralysent la circulation au risque de leur vie en s’y engageant, tandis que les voitures frôlent les piétons et respectent à peine le seul panneau d’arrêt sur tout ce tronçon, au coin de Notre-Dame. Pendant ce temps, on multiplie les arrêts et feux de circulation ailleurs dans la ville à fort coût. Que faut-il pour que la Ville agisse enfin?</p> | <p>Nous étudierons les possibilités pour améliorer la mobilité active du secteur cet automne. Ensuite le comité de circulation se penchera sur le dossier afin d’émettre des recommandations. Nous espérons que des mesures d’atténuation de la vitesse pourraient être implantées au printemps 2021.</p> | | Clos |
| <p><u>Anne-Émilie Beaulieu – 444, rue Champlain</u></p> <p>Le projet de piste cyclable estivale sur la rue Champlain ayant regrettamment été rejeté par notre Conseil, j’aimerais savoir comment vous prévoyez favoriser le partage de la route sur le tronçon entre Loyola et St-Paul? Les cyclistes affluent sur Champlain pendant l’été et il est essentiel que leur sécurité soit renforcée. Comme l’a proposé un citoyen qui s’est prononcé contre le projet de piste cyclable dans le Canada Français, envisagez-vous de réduire la largeur des voies de circulation au minimum légal, et élargir l’accotement pour offrir plus d’espace aux cyclistes de chaque côté?</p> | <p>Nous étudierons les possibilités pour améliorer la mobilité active du secteur cet automne. Ensuite le comité de circulation se penchera sur le dossier afin d’émettre des recommandations. Nous espérons que des mesures d’atténuation de lévites pourraient être implantées au printemps 2021.</p> <p>La largeur de la rue Champlain est déjà au minimum légal et il est impossible d’implanter une piste cyclable entre les rues Loyola et Saint-Paul.</p> | | Clos |
| <p><u>Anne-Émilie Beaulieu – 444, rue Champlain</u></p> <p>La réduction de la limite de vitesse à 40 km/h sur Champlain n’amènera pas automatiquement le respect de celle-ci. Les résidents de la rue Champlain savent bien que les automobilistes y roulent en moyenne entre 60 et 70 km/h, malgré la limite de 50 km/h. Qu’avez-vous prévu instaurer comme mesure concomitante à la nouvelle limite de vitesse pour vous assurer que celle-ci soit respectée? Par exemple, des panneaux de circulation verticaux fixés dans la chaussée suffisamment étroits pour forcer le ralentissement? Des panneaux lumineux qui affichent la vitesse en temps réel? Des dos-d’âne?</p> | <p>La Ville n'utilise pas les dos-d'âne comme mesures d'atténuation de la vitesse, nous privilégions plutôt les intersections surélevées. Lorsque la limite de vitesse sera modifiée à 40 km/h un afficheur de vitesse sera installé et nous regarderons la possibilité d'installer des balises à bande au début de chaque côté du segment.</p> | | Clos |
| <p><u>Sylvie Massicotte – 109-25, rue Saint-Hubert</u></p> <p>Plus de 1200 citoyens sont en faveur d’une voie partagée sur la rue Champlain. Je ne comprends pas votre refus, vous, conseillers municipaux qui affirmez être à l’écoute des citoyens.</p> <p>Vous avez opté pour faire une étude de la circulation sur Champlain.</p> | <p>La Ville étudiera les possibilités pour améliorer la mobilité active du secteur cet automne. Nous ne savons pas encore quelle firme aura le mandat. Nous espérons que d’ici le printemps l’étude sera complétée et que nous pourrions informer les citoyens de la démarche qui a été entreprise et de la mise en place de mesures d’atténuation de la vitesse, s’il y a lieu.</p> | | Clos |

| Questions | Réponses | Suivis à faire | État |
|---|--|---|-------|
| <p>Voici mes questions:</p> <p>Dans quel délai le mandat sera-t-il donné?</p> <p>À quelle firme le mandat sera-t-il confié?</p> <p>Combien de temps prévoyez-vous pour compléter cette étude?</p> <p>Comment allez-vous informer les citoyens sur le diagnostic posé?</p> <p>Si des mesures sont proposées, dans combien de temps seront-elles mises en place?"</p> | | | |
| <p>Nancy Bellocq</p> <p>Je voudrais savoir pour quelle raison vous faites les travaux d'asphaltage et trottoirs sur l'avenue Héroux et vous ne réglez pas le problème récurrent de refoulement d'égouts.</p> | | 03/08 : En attente d'informations du Service des infrastructures et gestion des eaux. | Actif |
| <p><u>Dominic Pétrin – 808, boul. St-Luc</u></p> <p>À la dernière séance M. Berthelot, vous avez dit que ma question était erronée, donc vous confirmez que Sylvain Latour n'a jamais été chef de cabinet des maires Fecteau et Dolbec?</p> <p>Oui je me questionne sur les 6 mois de salaire de M. Grenier, j'aimerais savoir qui a proposé la résolution, qui a voté pour et pourquoi lui avez-vous donné 6 mois de salaire pour 5 mois de travail ?</p> | <p>Pour respecter son contrat. Le dossier étant judiciairisé, la Ville ne peut émettre de commentaires supplémentaires.</p> | | Clos |
| <p><u>Cynthia Dubord – 1029, rue Provencal</u></p> <p>#1:</p> <p>Considérant que des membres du conseil municipal font partie du CA de NexDev (Marco Savard, Claire Charbonneau), comment la ville prévoit-elle faire face à de potentiels conflits d'intérêts et quelles mesures mettra-t-elle en place pour éviter toute ingérence politique?</p> <p>#2:</p> <p>M. Berthelot, pouvez-vous élaborer sur ce à quoi vous faisiez référence quand vous avez mentionné l'intelligence artificielle en lien avec le PAIR, plus précisément comment vous définissez celle-ci et comment elle pourrait être appliquée dans le cadre du PAIR?</p> | <p>L'intelligence artificielle sert à exécuter des actions qui sont habituellement exécutées par des êtres humains. Par exemple, 2 entreprises de Saint-Jean-sur-Richelieu sont en attente de terrain : une fait des exosquelettes qui pourront être utilisés dans les milieux militaires et de la santé et l'autre, Reaction Dynamics, offre des services de lancement de satellites.</p> | | Clos |